

**COMMUNIQUE**

Le 15 juillet dernier, le 1er ministre, M. Bayrou, avait annoncé les mesures que son gouvernement entendait prendre pour économiser 43,8 milliards d'euros dans le budget 2026 par réduction des dépenses publiques et des budgets sociaux.

Aujourd’hui, face à la montée de la colère, il annonce qu’il va demander au parlement un vote de confiance pour mettre en œuvre, malgré tout, ses mesures qui, pour l’essentiel, auront des conséquences négatives pour la population laborieuse, en particulier pour les retraités, sans jamais évoquer les 211 milliards d’aide publiques aux entreprises sans contrepartie ni les 100 milliards de dividendes records versés aux actionnaires en 2024.

Il prévoit en effet pour les retraités·es :

* ﻿Une « année blanche » et le gel des pensions.
* ﻿La suppression de l'abattement fiscal de 10 %, remplacé par une déduction fixe de 2 000 € pour le calcul de l'impôt sur le revenu.
* Le blocage des barèmes, ce qui augmenterait l'impôt sur le revenu, la CSG, en particulier des plus bas revenus. Des personnes non imposables le deviendraient et perdraient des prestations sociales.
* Le gel de l’allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) pour les plus démunis.
* ﻿La remise en cause partielle des ALD et le doublement du plafond des franchises médicales qui passeraient de 50 à 100 €, qui touchent en majorité les personnes âgées.

Autant de mesures dont les premières victimes seront les retraité·es à commencer par les plus fragiles. La publication de la DREES de juillet 2025 sur la question de la retraite démontre d’ailleurs une baisse du montant des pensions et du niveau de vie des retraité·es à la fin 2023. De plus, la DREES expose que le nombre de retraités bénéficiaires du minimum vieillesse (ASPA) augmente de 4,6 % en 2023 pour atteindre 723 000 personnes, sachant que le montant de ce minimum ne permet pas à lui tout seul de dépasser le seuil de pauvreté (pour une personne seule, le seuil de pauvreté en 2025 était de 1 216 € et le montant de l’ASPA de 1034,28 €).

 Les organisations soussignées n’accepteront pas non plus les mesures envisagées par certains comme :

* ﻿De nouvelles exonérations de cotisations sociales et l'instauration d'une TVA dite abusivement « sociale ».
* ﻿Des régressions des droits familiaux et conjugaux (pensions de réversion).

Les organisations soussignées invitent toutes et tous les retraité·es à signer la pétition lancée par l’intersyndicale nationale et qui a déjà recueilli plus de 350 000 signatures,

Elles les invitent à répondre massivement aux initiatives syndicales visant à faire échec au plan de MM MACRON et BAYROU dès maintenant.

Le 18 septembre, à l’appel de toutes les confédérations, mobilisons-nous massivement pour en faire une étape permettant de construire ensembleune riposte à la hauteur des attaques que subit la population et des enjeux de notre devenir.

Pleinement inscrits dans le mouvement social, les organisations soussignées maintiennent le principe d’une mobilisation spécifique retraités.

Paris le 3/09/2025

Cathy Cau (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)

Paul Barbier (UCR-FO, 141 avenue du Maine, 75680 Paris cedex 14)

Laurence Naudin (UNAR-CFTC, 45 rue de la Procession, 75015 Paris)

Yvon Le Goffic (UNIRetraités CFE-CGC, 59 rue du Rocher 75008 PARIS)

Marie-Laurence Moros (FSU, 22 rue de la Malmaison 93 170 Bagnolet)

Christian Mahieux (UNIRS-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)

Jacques Brillet (FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris)

Roger Perret (Ensemble & Solidaires - UNRPA, 47 bis rue Kléber, 93400 St Ouen)

Bernard Serra (LSR, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil)